

Conférences épiscopales et autocéphalie des Eglises

Obstacles à la convergence de deux formes de structure

par C.J. DUMONT o.p.

De longues années avant Vatican II, les Eglises orthodoxes et l'Eglise catholique ont manifesté des aspirations convergentes visant à améliorer le fonctionnement traditionnel de leurs structures administratives.

Dans l'Eglise orthodoxe, l'Eglise de Roumanie a suggéré naguère la constitution d'un Synode permanent des quatorze Eglises autocéphales, afin d'assurer une meilleure cohérence de leurs décisions doctrinales et disciplinaires. Cette suggestion est jusqu'ici demeurée sans lendemain. Par contre, une critique circonstanciée a été faite de la manière qu'ont ces différentes Eglises de comprendre et de vivre leur autocéphalie¹. Le P. Meyendorff a montré clairement, en effet, comment, depuis la poussée des nationalismes nés au XIX^e siècle, l'autocéphalie est comprise et vécue aujourd'hui, dans l'Eglise orthodoxe, d'une manière fort éloignée du principe auquel, historiquement, elle doit son origine. Evoquant le concile de Constantinople de 1872 et sa condamnation du phylétisme, il écrit :

D'un point de vue ecclésiologique le décret conciliaire implique que l'Eglise ne peut adopter pour critères de sa structure et de son organisation les réalités diviseuses du monde déchu, nationalisme y compris ; que, en tant que communauté eucharistique, elle est appelée à dépasser ses divisions et à réunir les séparés. Dans sa structure même elle doit témoigner de la victoire du Christ sur le monde².

Le P. Meyendorff n'hésite pas à voir dans le nationalisme ecclésiastique un facteur de division de l'Eglise.

Dans l'Eglise catholique, se sont constituées, avant Vatican II,

1. Cf. J. MEYENDORFF, « Régionalisme ecclésiastique ; structure de communion ou couverture de séparatisme ? » dans G. ALBÉRIGO (éd.), *Les Eglises après Vatican II*, Paris, éd. Beauchesne, coll. « Théologie historique » n° 61, 1981, pp. 329-345, ainsi que dans la revue *Contacts*, XXXIII (1981), pp. 193-210.

2. *Op. cit.*, p. 341.

des conférences épiscopales qui, d'abord spontanées, ont été canoniquement constituées à la suite du Concile. Ces conférences épiscopales ont l'avantage de conférer à une Eglise d'un même territoire une personnalité propre, proche *mutatis mutandis* de celle d'une Eglise autocéphale.

Bien que la convergence de ces perspectives respectives de mutation de fonctionnement et de structure ait été antérieure à la mise en route du dialogue théologique avec les Eglises byzantines, il ne serait pas réaliste de ne pas la prendre en compte dans le dialogue amorcé.



Deux autres groupes de faits s'imposent à notre constatation :

Du côté catholique, l'expérience montre que la mise en œuvre pratique de la collégialité épiscopale, telle qu'elle résulte de l'ensemble des Constitutions et Décrets de Vatican II et canoniquement précisée depuis lors par le nouveau Code de Droit canonique, se heurte à de nombreuses difficultés :

- soit parce que nombre d'évêques et de membres actifs des organismes de la Curie romaine ne s'affranchissent que laborieusement des habitudes héritées d'un passé séculaire ;
- soit parce que les conférences épiscopales, enhardies par leur nouveau pouvoir, supportent désormais mal le soin avec lequel l'évêque de Rome veille à sauvegarder ce dont il est personnellement responsable devant Dieu dans l'exercice de son mandat primatial hérité de Pierre ;
- soit parce que, organisme nouveau non encore rodé, le secrétariat du Synode des Evêques a encore parfois quelque peine à s'acquitter parfaitement de sa tâche³.

Du côté orthodoxe, l'expérience de la première tranche du dialogue théologique officiel a montré que les quatorze Eglises orthodoxes autocéphales ne se présentaient à leurs interlocuteurs catholiques ni aussi solidaires dans l'expression de leur foi, ni animées toutes des dispositions d'esprit bienveillantes sur lesquelles ceux-ci avaient cru pouvoir compter. Trois épisodes consécutifs en témoignent : ce que l'on a cru pouvoir appeler l'incident de La Canée (Crète, mai-juin 1984) ; certaines phrases du discours du patriarche Dimitrios au Phanar le 30 novembre 1984 ; enfin, la conférence de l'archevêque Stylianos au Symposium de « Pro Oriente » (Vienne, 24 avril 1985).

3. C'est ainsi que, dans le premier document de travail envoyé aux conférences épiscopales en préparation du Synode des évêques de 1987, le Décret sur l'œcuménisme avait été complètement passé sous silence, alors que le rôle des laïcs y est explicitement évoqué (n° 4).

Rappelons les faits. C'est le 14 décembre 1975 que le métropolite Méliton, représentant le patriarche Dimitrios 1^{er}, vint à Rome pour annoncer que, d'un commun accord, les quatorze Eglises orthodoxes autocéphales étaient disposées à engager avec l'Eglise catholique le dialogue théologique ayant pour but de mettre définitivement fin au schisme de 1054. Les modalités en furent soigneusement étudiées de part et d'autre et une commission de coordination s'entendit sur le principe de prendre pour point de départ la discussion sur les points du contentieux séculaire les plus apparemment faciles à résoudre. Deux années furent employées à traiter le premier point de l'agenda fixé et, à la joie de tous, un accord complet avait clôturé ces discussions (Munich, 1982). Lorsque fut abordé le second point de l'agenda, la voix d'un théologien grec se fit entendre mettant en question, à la surprise générale, la validité de l'accord précédemment conclu sur le premier point (La Canée, Crète, mai-juin 1984). Simple incident de parcours, pensa-t-on aussitôt, auquel le plus grand nombre des participants à la session s'efforcèrent de ne pas attacher grande importance. Mais quand, quelques mois plus tard, une délégation catholique se rendit au Phanar à l'occasion de la fête de l'apôtre saint André, elle entendit, de la bouche du patriarche, des paroles étrangement consonantes avec les propos du théologien orthodoxe de La Canée. Cette fois encore, au cours des échanges de vues qui ont suivi entre la commission œcuménique compétente du Phanar et la délégation catholique, celle-ci crut pouvoir tourner la page.

On en était là quand l'archevêque Stylianos, co-président avec le cardinal Willebrands, de la Commission mixte de dialogue, prit la parole à Vienne (Autriche) dans le cadre du xxxix^e Symposium de « Pro Oriente » pour faire le point sur le dialogue officiel entre l'Eglise catholique et l'Eglise orthodoxe (24 avril 1985). Malgré beaucoup de propos favorables, l'archevêque exprima sans ambiguïté l'hostilité résolue de l'Orthodoxie à modifier en quoi que ce soit la dureté de ses griefs traditionnels contre l'Eglise catholique, au point que certains en vinrent à se demander s'il était opportun de continuer le dialogue sur la voie où il avait commencé. Le dialogue n'étant qu'à ses débuts, il est assurément normal que Mgr Stylianos se soit montré soucieux de ne rien cacher des points les plus graves du contentieux encore à résoudre. Mais il le fit en des termes qui signifiaient que toute l'Orthodoxie est irrévocablement résolue à ne rien retirer de ses griefs contre l'Eglise catholique. En déclarant que le plus grand nombre des évêques de l'Eglise de Grèce sont solidaires des propos tenus par leur représentant à La Canée, l'archevêque s'est-il rendu compte qu'il faisait le constat fort grave d'un manque d'identité entre les Eglises autocéphales dans l'expression de la foi ?

Plus lourde encore de conséquence est la méprise de Mgr Stylianos touchant le rétablissement de la collégialité épiscopale par le second Concile du Vatican. Il n'a apparemment pas compris que cette décision avait, avant toute amorce de dialogue, visé à répondre par avance,

dans une très large mesure, au grief de « papisme », énoncé dans l'encyclique des patriarches orthodoxes du 6 mai 1848 ⁴.

La conférence de Mgr Stylianos à Vienne est loin d'être entièrement négative. La fin de sa péroration, où il appelle l'Eglise catholique à tirer toutes les conséquences de ce que les théologiens, des deux bords, appellent la *périchorèse* des trois personnes divines (c'est-à-dire l'intime interpénétration de l'activité éternelle du Père s'exprimant dans la génération du Fils et dans la procession du Saint Esprit), est l'ébauche d'une solution possible du problème séculaire qui divise nos deux Eglises-sœurs, celui du *Filioque*.

Quel que soit le degré d'importance relative que l'on soit enclin à prêter à chacun de ces épisodes, ils révèlent tout au moins une conséquence de l'absence, au sein de l'Orthodoxie byzantine, d'un organisme disposant d'une autorité suffisante pour obtenir de toutes les Eglises autocéphales l'effective mise en œuvre de ses décisions. Or, c'est en cela que se résume le contentieux traditionnel qui constitue le schisme de nos deux Eglises-sœurs depuis 1054 ⁵.

Des facteurs favorables ont accompagné chacun de ces épisodes : l'appui donné par des membres orthodoxes aux observations faites par la délégation catholique lors de la rencontre de La Canée ou depuis lors ⁶ ; les entretiens qui ont suivi les discours du Phanar le 30 novembre 1984 ; enfin le désir exprimé par « Pro Oriente » de publier une mise au point catholique à la suite de la conférence de l'archevêque Stylianos. Si ces facteurs permettent assurément de ne voir dans les épisodes précités que des « incidents de parcours » apparemment déjà surmontés, il semble qu'il serait peu réaliste de ne pas envisager dès maintenant comme plus spécifiquement liés au problème de la *redintegratio unitatis* avec l'Orthodoxie byzantine les griefs énoncés, contre l'Eglise romaine, dans l'encyclique des patriarches orthodoxes de 1848.

*

L'ensemble des réflexions précédentes invitent, semble-t-il, à formuler les vœux suivants :

1) En des rencontres, informelles jusqu'à nouvel ordre, exhorter les représentants de l'Orthodoxie byzantine à reconsidérer, compte tenu de l'état actuel des choses, la suggestion faite naguère par l'Eglise

4. Deux articles s'efforcent de traiter cette question : « A propos de la reconnaissance des ministères » dans *Nova et Vetera*, janvier 1984, pp. 8-35 ; « Une "prophétie" des patriarches orthodoxes dans leur encyclique de 1848 ? » dans *Irenikon*, n° 1, pp. 5-20.

5. La conférence de l'archevêque Stylianos paraîtra dans la collection « Pro Oriente », éd. Tyrolia, Vienne-Innsbruck. Les propos de Mgr Stylianos manifestent à quel point nos frères séparés (orthodoxes et protestants) sont encore loin d'avoir réalisé l'importance du retour aux sources traditionnelles de l'Eglise d'avant le schisme de 1054 accompli par le second Concile du Vatican.

6. Cf. P. FORTINO dans *Osservatore Romano*, 10 janvier 1985.

orthodoxe de Roumanie concernant la constitution d'un Synode permanent de toutes les Eglises autocéphales qui composent cette Orthodoxie en son unité. A notre connaissance, rien de tel n'a jamais été, sinon évoqué du moins retenu, lors des travaux de préparation, à Chambésy, du « saint et grand Concile » projeté.

2) Au cours de rencontres analogues, envisager en commun l'opportunité d'insérer — dans un délai à déterminer en commun — dans l'agenda de la Commission mixte de dialogue le problème éminemment œcuménique de la conjonction, dans l'Eglise du Christ, de son universalisme de droit et de son inévitable régionalisme de fait. En s'y inspirant, éventuellement, de la suggestion faite par le professeur J. Meyendorff dans l'article cité plus haut et dont voici la conclusion :

Il me semble que les relations entre l'Orthodoxie et le Catholicisme romain n'avanceront guère tant qu'une équipe compétente n'aura pas essayé d'établir un agenda qui inclurait des questions-interpellations pour les deux bords et éprouvant leur conscience d'être membres de l'Eglise catholique du Christ. Des deux côtés, on devrait être prêt à reconnaître :

- que cette appartenance se réalise à plein localement dans l'eucharistie ;
- que cela implique aussi une mission régionale (c'est-à-dire également culturelle, nationale et sociale) ;
- que le régionalisme n'est pas toujours cohérent avec l'universalisme qui, toutefois, appartient aussi à la nature même du message du Christ⁷.

L'importance de ces propos du P. Meyendorff n'a pas échappé à un œcuméniste catholique averti qui écrit :

Sans nier le fondement de l'autocéphalie dans la tradition de l'Eglise indivise, ni les fondements scripturaires et traditionnels de la primauté romaine, on pourrait considérer, ensemble, leurs figures actuelles comme des formes légitimes et fondées de réponse à un problème identique et commun. On entrerait ainsi dans un dialogue doctrinal sur pied d'égalité où les uns et les autres se sentiraient solidaires dans une même difficulté et pourraient dès lors se sentir solidaires dans une réponse à élaborer en commun, sans reniement. Mais une telle démarche n'est pensable et n'a de chances d'être fructueuse que dans le cadre de rapports réels et fraternels, où le chemin à prendre par les deux Eglises est bien indiqué : « Portez les fardeaux les uns des autres et vous accomplirez la loi du Christ » (Ga 6, 2)⁸.

Les réflexions qui précèdent n'invitent nullement à interrompre indiscrètement le déroulement, prévu pour et par la Commission mixte de ce dialogue commencé, mais bien plutôt à l'orienter dès que possible vers les problèmes ecclésiologiques d'un avenir commun, sans s'attarder indéfiniment sur les querelles théologiques d'un passé révolu.

7. *Op. cit.*, p. 345 ou *Contacts, ibid.*, pp. 208-209.

8. Cf. H. LEGRAND, « La réalisation de l'Eglise en un lieu » dans *Initiation à la pratique de la théologie*, tome III, Paris, éd. du Cerf, 1983, pp. 146-345. Cf. p. 329.